

<https://www.pouruneconstituante.fr/spip.php?article1397>



22 septembre à Montpellier

- Cercles locaux - Montpellier (34) -



Date de mise en ligne : jeudi 28 septembre 2017

Copyright © ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE - Tous droits

réservés

PROCLAMATION DU 1^{er} VENDEMAIRE

AN CCXXVI de la REPUBLIQUE

Le Cercle de Montpellier pour une Constituante, célèbre aujourd'hui le 1^{er} Vendémiaire de l'an 226 de la proclamation de la 1^{ère} République Française, le 22 septembre 1792.

Abolissant les privilèges, la République devenait le nom que les français donnaient à la liberté, à l'Egalité et à la maîtrise de leur destin.

22 septembre 2017 ! Quel amer constat ! La Liberté a été bafouée et la République trahie ; les privilèges fleurissent. La France est ruinée, le peuple, toutes catégories sociales confondues, croule sous les charges, et la maîtrise de son destin, usurpée par ses élus qui ont soumis la souveraineté populaire et nationale à l'Europe.

Un citoyen ne peut pourtant être libre dans un pays subordonné à d'autres, « Car la liberté consiste à obéir aux lois qu'on s'est données, et la servitude à être contraint de se soumettre à une volonté étrangère »

Mais quand le destin de la nation est en péril, il est temps de surmonter les guerres de classes. Il est temps d'abolir les communautarismes et vaincre la menace islamique en guerre contre la nation. Il faut unir les résistances sur ce qui l'essentiel nous rassemble. Le temps des luttes viendra démocratiquement une fois l'indépendance retrouvée.

Voilà les problèmes auquel nous devons faire face pour restaurer la République, rétablir l'économie nationale ruinée par les partis de pouvoir et l'Europe des marchés financiers.

Imposons la volonté du peuple ou démettons-les !

Pour que vive la République et Vive la France

Cercle de Montpellier pour une Constituante

On trouvera ci-dessous la proclamation et les photos de ce jour.

